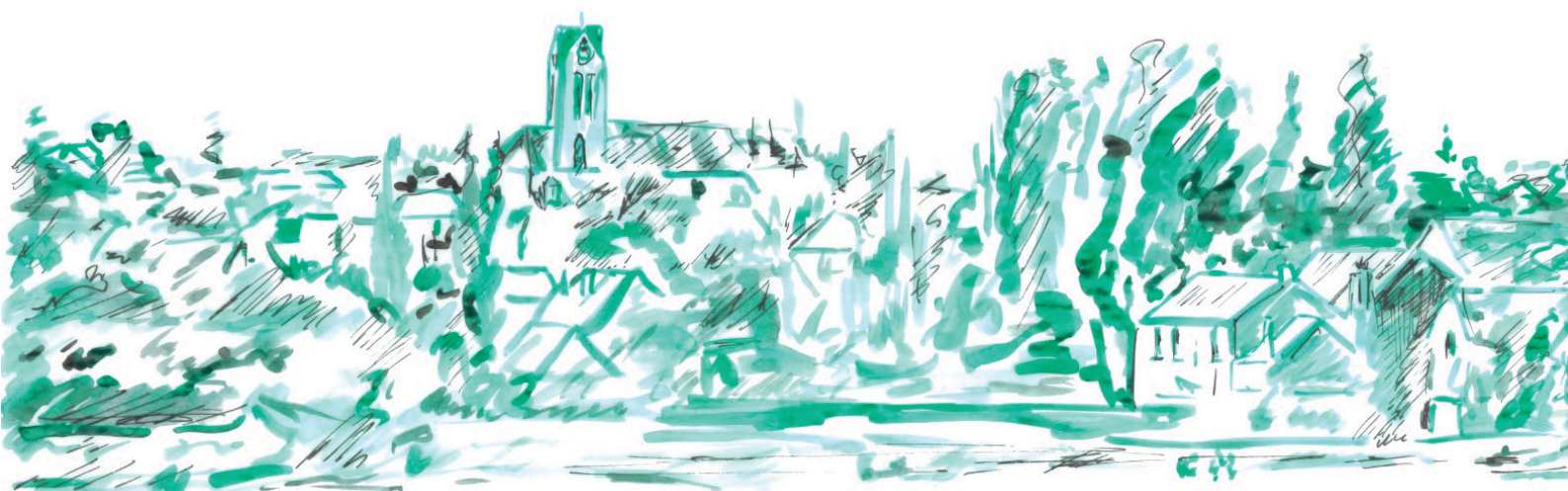




INTERCO
Développement Local

LES COMMISSIONS
Urbanisme, travaux...

LES ASSOCIATIONS
Présentations

AGENDA
Week-end Pentecôte

LES BONS PLANS
Carte de reduction

Présentation des commissions :

Développement local et intercommunalité	3
Urbanisme, travaux espaces verts	4
Embellissement du village	5
Vie locale	6
Vie scolaire	6
Les Associations	7
Au fait...	9
Les bons plans	11
Agenda	12

Édito

Alain Plaisance
Maire de Maincy



Au nom du nouveau Conseil Municipal, je remercie les Maincéennes et les Maincéens qui nous ont accordé leur confiance. Si certains ont regretté de n'avoir pas été sollicités pour rejoindre notre liste, je veux leur dire ici qu'ils auront la possibilité d'apporter leur dynamisme à notre action en participant aux groupes de travail que nous souhaitons ouvrir aux maincéens. Trois mois après notre installation, je tiens à remercier l'équipe municipale pour son engagement, son efficacité, la confiance et le soutien qu'elle m'apporte et sachez que cette confiance est partagée. Pour en terminer avec les remerciements, je souhaite saluer ici Monsieur Bernard Bezard qui a accepté d'assumer provisoirement la fonction de Secrétaire Général laissée vacante à la veille de l'installation du nouveau Conseil Municipal. Depuis le 1er Janvier 2017, Maincy est intégrée à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, désormais composée de 20 communes. Les enjeux à venir sont de taille, le défi est lourd puisque nous aurons à intégrer une communauté en marche depuis plusieurs années. Nous mettrons cependant toute notre énergie à défendre les intérêts des maincéens. Il nous faut préserver efficacement l'identité rurale de Maincy, nous utiliserons toutes les ressources administratives et politiques possibles mais surtout nous créerons une dynamique en intégrant Maincy dans les projets touristiques programmés dans le Contrat d'Intérêt National autour de Vaux-le-Vicomte. La renommée ainsi développée générera la plus efficace des protections et sera le moteur de la création de nouvelles activités. Localement, les projets prioritaires concerneront la sécurité des maincéens, la mise en place de solutions pour assurer un service périscolaire de qualité, l'optimisation de l'usage des locaux communaux, l'embellissement du village et la communication avec vous. Je souhaite que vous soyez convaincus que votre village possède de nombreux atouts qu'il nous faut mettre en valeur, en respectant notre Site Patrimonial Remarquable, en participant aux groupes de travail de certaines commissions ou plus simplement en nous faisant part de vos bonnes idées. Nous vous proposons de développer plus largement ces sujets lors d'une réunion publique qui aura lieu : salle M.L. Gibouret le jeudi 18 mai à 20h30.



Interco Développement Local

Les membres : F Galloy, D Chazarenc, JC de Vogüé, M Cecile, L Boulay, D Balducci, L Dodet

Lors de la récente réorganisation de l'intercommunalité en Seine et Marne, les maincéens ont montré leur attachement à la ruralité de leur village. Toutefois, malgré nos différentes manifestations et nombreuses démarches, notre commune a été rattachée le 01/01/2017 à l'agglomération Melun Val de Seine. Notre crainte portait entre autres sur le risque d'une urbanisation galopante et continue entre Melun et le centre du village qui aurait fait de Maincy un quartier de Melun. Considérant les risques induits par un développement quantitatif, la nouvelle équipe municipale fait le pari d'un développement qualitatif, consistant en une valorisation de notre patrimoine.



COMMENT ?

Certains d'entre vous ont pu lire, dans un article de «La République de Seine et Marne» paru dans les premières semaines de l'année, la volonté du Préfet MARX d'engager une démarche visant à labelliser Maincy et Vaux le Vicomte en Grand Site de France : belle perspective, dans laquelle notre commune souhaite s'engager. Cette démarche sera longue ; les multiples acteurs concernés (Propriétaires du château de Vaux le Vicomte, Communes, Intercommunalités, Département, Région, Etat) devront pour commencer trouver un accord sur le périmètre de labellisation : Maincy ? Maincy-Melun ? Maincy-Melun-Moisenay ? Maincy-Melun-Moisenay-Blandy ? Nous ne sommes qu'aux prémices de cette Opération Grand Site et plusieurs années seront nécessaires avant sa finalisation, mais l'intérêt d'un tel projet est à la hauteur des efforts à lui consacrer : en aboutissant, cette démarche garantira sur le long terme la protection des espaces naturels actuels. Pour autant, notre équipe municipale ne souhaite pas se contenter de ce seul projet de défense de notre ruralité : nous avons, depuis quelques semaines, engagé une démarche vis-à-vis du Conseil Départemental en vue d'un classement de Maincy en « village de caractère », comme le sont, à ce jour, une quinzaine de communes en Seine et Marne. Cette valorisation de notre village sera un atout de plus pour nous faire connaître et participera ainsi à la protection recherchée. Nous devons déposer un dossier d'une quarantaine de pages exposant les atouts de notre village et l'intérêt, pour ceux qui ne le connaissent pas encore, de le découvrir. Parallèlement et en lien avec cette démarche, nous avons pris contact avec les commerçants pour les informer et les associer à ce développement. Ce classement « village de caractère » devrait aboutir avant la fin de l'année. Dans la même perspective de valorisation de notre commune, nous étudions les conditions d'un développement de l'hébergement hôtelier pour des visiteurs intéressés par un séjour de quelques jours dans notre village. En effet, notre région offre de nombreux attraits touristiques, entre visites de châteaux, de différents musées, de sites tels que Provins, Moret-sur-Loing, la forêt de Fontainebleau ou encore de distractions comme Disneyland Paris ou le Parc des Félines. Ainsi, une famille de visiteurs pourrait passer une semaine bien occupée en étant hébergée à Maincy. Pour cela, des particuliers pourraient ouvrir leur maison à une activité de chambres d'hôtes ou de location voire de gîte rural. Nous réfléchissons à cette dernière possibilité, avec les aides que pourraient nous apporter le département et l'agglomération Melun Val de Seine, qui désormais porte la compétence tourisme. Depuis bientôt 3 mois, nous avançons dans ce projet de développement touristique qui nous semble une opportunité à saisir dès aujourd'hui. D'autres formes de développement pouvant être envisagées pour notre commune, cette commission verra son prolongement dans un groupe de travail ouvert aux maincéens soucieux du devenir de leur village.



Commission finances M Legendre, JC de Vogüé, D Chazarenc, M Lepère, M Boucheron

La fiscalité locale pour Maincy en 2017 verra une évolution des taux sans pour autant d'augmentation du montant de l'impôt pour les contribuables. Ce dossier, particulièrement complexe, sera détaillé dans notre prochain N° Maincy Demain.

Urbanisme, Travaux

Les membres : JJ Grude, F Galloy, D Chazarenc, JC de Vogüé, M Cécile, M Lepère, L Boulay, D Balducci, LE Bodinier, S Fondanesches, F Cescut, M Boucheron

Le patrimoine immobilier de la commune ayant manqué d'entretien depuis quelques années, il a fait l'objet d'un état des lieux afin de prioriser les actions de remise en état à mener.

La salle Robert Dubois, déclassée depuis Juin 2016, va retrouver sa polyvalence avant la fin de l'année. Son système de chauffage par convecteurs eau chaude très bruyant et énergivore va être remplacé par des tubes noirs au gaz adaptés aux salles de spectacle et de sport. La chaudière surpuissante sera déplacée vers la chaufferie de l'école primaire pour remplacer l'ancienne, qui va prendre une retraite bien méritée après 47 années de service. Notre objectif prioritaire est de nous libérer de la location des bâtiments préfabriqués affectés provisoirement aux vestiaires et sanitaires. Pour cela, des travaux d'aménagement vont être réalisés rapidement afin de retrouver nos vestiaires dès la rentrée de Septembre.

Des devis ont été établis pour le remplacement des ouvrants - portes et fenêtres - de l'école maternelle et de la salle Gibouret. Pour cette dernière, l'aménagement de la cuisine attenante est envisagé.

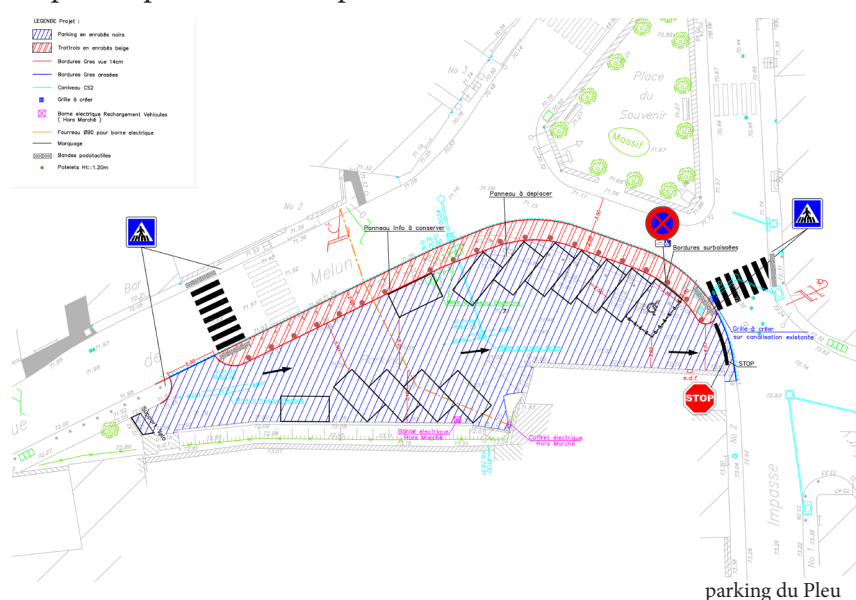
Concernant l'ancien presbytère : nous allons remettre en état les gouttières à l'origine d'infiltrations d'eau de pluie.. Les linteaux et encadrements de fenêtres seront également remis en état, l'accès au jardin situé derrière ce bâtiment sera sécurisé.

Parking du Pleu : l'appel d'offres concernant les travaux de transformation du parking du Pleu (face au café-restaurant Le Vicomte) a été lancé. Les travaux devraient se dérouler cet été et nous devrions inaugurer notre nouveau parking pour la rentrée.

Au restaurant scolaire : réceptionnés depuis peu et pourtant inadaptés à la taille des enfants, les sanitaires vont être remplacés : au programme, lave-mains collectifs adaptés et WC surbaissés. L'acoustique de la salle de restauration a fait l'objet d'une attention particulière : un plafond absorbant de bruit sera bientôt installé.

Eclairage public : les anciennes ampoules très consommatrices en énergie seront remplacées par de nouvelles lampes à LED, plus efficaces et moins énergivores. Une programmation annuelle de ces changements sera mise en place.

Enfouissement des lignes : la program-



parking du Pleu

Urbanisme, Travaux

mation continue avec, prochainement, la rue Basse Poignet.

La remise en état des trottoirs sera subordonnée à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Sur la place des fourneaux et devant la Mairie, de nouveaux bancs publics seront installés dans les prochains jours. Les anciens seront remis en état durant la saison hivernale. Un range-vélos sera également installé à proximité des écoles.

Enfin, dans notre volonté d'améliorer la propreté de notre village, des distributeurs de sacs à crottes (canisacs) seront mis à disposition aux endroits les plus « propices », permettant aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux préférés.

Embellissement du Village

Les membres : F Galloy, M Boucheron, M Cécile, L Boulay, D Balducci

Ce groupe de travail est une composante de la commission travaux placée sous la responsabilité de Jean Jacques GRUDE.

CONSTAT

Le fleurissement de notre village est actuellement faible voire indigent. Nous savons que les moyens humains et techniques dont dispose la commune pour assumer cette charge sont insuffisants et qu'il est nécessaire de disposer de ressources bénévoles si l'on souhaite embellir notre village de façon durable, organisée et économe. Plusieurs maincéens, se sont déjà faits connaître et ont accepté de rejoindre notre groupe de volontaires : ce groupe apportera son concours en complément du travail des agents techniques municipaux.

PROPOSITIONS

Nos premières séquences de travail ont fait ressortir 3 impératifs :

- Travailler sur le long terme (programmation sur 3 années)

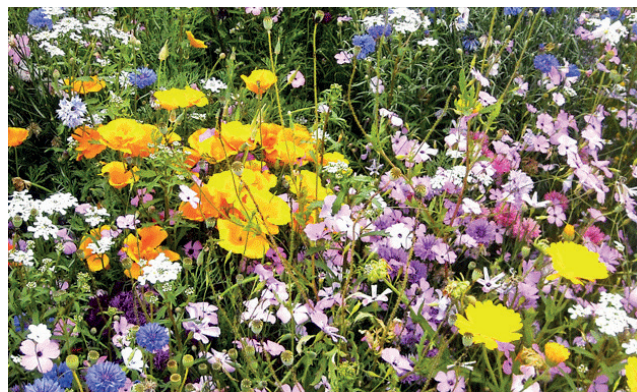
- Etablir des priorités de fleurissement

- Etablir des principes : par exemple, préférer les vivaces aux annuelles, préférer les espèces autochtones, les plantes peu gourmandes en eau, celles ne nécessitant pas un entretien trop important etc...

Au-delà de l'intérêt évident d'embellir et de mettre en valeur notre village, ce groupe offre une opportunité de mieux se connaître. Son activité sera essentiellement concentrée entre Avril et Octobre. Nous avons imaginé qu'à l'occasion de la fin de saison nous pourrions organiser

une manifestation dans le village, événement centré sur le thème de la nature avec présentation d'arbustes, d'arbres, de diverses plantes et de fruits, en sollicitant éventuellement des horticulteurs professionnels. Enfin, cette journée pourrait être l'occasion, pour nos jeunes, de planter chaque année un arbre remarquable, poursuivant ainsi la belle initiative qui s'est déroulée l'an dernier, place des Victoires.

Notre groupe de bénévoles étant ouvert, vous pouvez contacter Francis Galloy à la Mairie pour proposer vos services ou obtenir plus de renseignements.



Vie Locale

Participants : E Bodinier, C Gauthier, M Legendre, M Cécile, F Cescut, JJ Grudé, L Dodet, S Fondanesche, J Argentin

Le comité a mis en place une réunion afin de faire connaissance avec les associations et d'entendre leurs demandes. Suite à cette rencontre, une synthèse des demandes de subventions a été faite afin de préparer le budget. Nous nous sommes engagés à rencontrer l'ensemble des associations de la commune afin d'être au plus proche des attentes spécifiques de chacune.

La gestion des salles est également une de nos préoccupations, afin qu'elles puissent être utilisées dans les meilleures conditions possibles et qu'elles répondent aux attentes de leurs différents occupants.

Nous avons en outre rencontré l'Amicale Rurale au sujet d'un spectacle qu'elle souhaite organiser dans le lavoir, courant juin. Une réflexion a été menée pour mettre en place une organisation festive autour de cet événement.

L'organisation de la brocante a également été abordée. Nous avons contacté plusieurs organisateurs, sans succès. Nous allons donc réfléchir à d'autres solutions. Les forains ont quant à eux repris contact avec la municipalité afin de renouveler la fête de printemps.

Vie Scolaire

Cette commission compte 5 membres : M Boucheron, E Courtay, F Cescut, A Vayrac et J Argentin.

Elle s'est réunie tous les quinze jours depuis le début de notre mandat, voire même plus souvent parfois, tant les dossiers à gérer sont nombreux.

Les sujets traités par ce groupe sont les suivants :

1) La restauration scolaire : nous avons constaté lors de notre prise de fonctions que, le contrat de restauration scolaire s'étant terminé il y a plusieurs mois, la commune utilise depuis une convention avec Elier restauration, ce qui n'est pas légalement possible sur le long terme. Nous avons donc entrepris une consultation pour mettre en place un nouvel accord cadre et avons profité de cette occasion pour améliorer le service apporté à nos chères têtes blondes, que nous avons rencontrées pour recueillir leurs avis et attentes sur le dossier de la cantine. Les principaux axes de progrès que nous avons identifiés sont :

- a. Traçabilité et qualité des produits
- b. Qualité gustative et variété des menus
- c. Conditions d'accueil avant, pendant et après les repas

2) Le voyage scolaire : après étude du dossier que nous a remis la directrice de l'école élémentaire Mme Dauris, nous avons revu à la hausse le montant de la participation de la commune, afin que les enfants puissent bénéficier d'une ½ journée supplémentaire et d'un encadrement additionnel lors de leur prochain séjour à l'Eurospace Center.



Vie Scolaire



3) Continuité de la remise d'un livre en fin d'année pour les CM 2 afin de célébrer leur passage en 6ème. Ce livre sera remis avec une carte personnalisée signée par M. le Maire.

4) Les Temps d'activités périscolaires : nous avons rencontré les animateurs des TAP pour faire un bilan des deux premiers trimestres écoulés. Suite aux différentes observations, nous avons proposé une réorganisation qui sera mise en œuvre dès le troisième trimestre.

5) L'accueil de loisirs : une réflexion sur la mise en place d'un accueil de loisirs communal est en cours ; en premier

lieu, nous allons définir les avantages et limites de cette hypothèse. Des prises de contact ont été engagées auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et de la CAF.

Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public qui gère plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes.

Pour remplir les tâches qui lui sont imparties, le CCAS dispose d'un organe de gestion : le conseil d'administration, présidé de plein droit par le maire de la commune et constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. Les principales missions d'un CCAS sont les suivantes :

- instruire les demandes d'aides pour le compte de l'Etat, du département (aides légales) et de la commune (aides facultatives);
- recevoir informer et orienter le public dans le cadre de la prévention sociale, et notamment dans différentes démarches qu'il rencontre : handicap, logement inadapté, expulsion, difficultés financières,...
- recevoir et instruire les demandes de logement social pour le compte de la Ville et de la Préfecture;
- gérer et organiser de nombreux services à destination des personnes âgées et handicapées : petit dépannage, téléalarme, portage de repas à domicile, portages de livres à domicile, Proxibus, Service de Soins Infirmiers à Domicile pour personnes âgées et handicapées (SSIAD).

Le 19 avril, des délégués du CCAS ont eu l'opportunité, lors du conseil d'administration de l'ASSAD RM (Association de Soins et Services A Domicile de la Région de Melun), de découvrir cet organisme créé en 1974 et qui a pour mission de « se mettre au service du bien être à domicile » : tout un programme !

Nous allons donc œuvrer pour permettre aux Maincéennes et Maincéens de bénéficier au mieux des très nombreux services qu'elle propose : entretien, aide à la personne, accompagnement extérieur, petits travaux, jardinage, courses, activités de loisirs, déplacement divers, accompagnement médico-social pour adultes handicapés, activités de partage et développement de liens...

Rendez-vous est donc pris avec Madame Isabelle Giry Segura, sa directrice, puis nous reviendrons vers vous dans un prochain numéro de Maincy Demain pour vous informer plus en détail des prestations disponibles et des modalités de fonctionnement. Si toutefois vous avez besoin dès aujourd'hui de services dont vous pensez qu'ils peuvent être pris en charge par l'ASSAD RM, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS sans attendre.

Les associations

Maincy a la chance d'accueillir un grand nombre d'associations. Grace au dynamisme de leurs membres, elles permettent de proposer aux maincéens un ensemble d'activités variées et complémentaires.

C'est ainsi que les enfants, à travers la ludothèque ou l'association « Maincy pour ses enfants » mais aussi les personnes âgées, via le club de l'amitié, côtoient les maincéens de tous âges qui pratiquent leurs activités à la chorale, à la gymnastique ou encore au club informatique. La culture qu'offre la bibliothèque n'a d'égale que celle que dispense notre association musicale. Le sport est également très présent, qu'il s'agisse du basket ou du tennis, sans compter le yoga, la randonnée ou la danse. Et bien d'autres encore : les chasseurs propriétaires, alodo qui s'adresse aux pays du tiers monde ou bien l'atelier de scrapbooking. Toutes peuvent si besoin faire appel à des associations œuvrant pour tous, telles que l'amicale rurale, le comité des fêtes, flam... Enfin, Maincy compte plusieurs associations de défense des droits et des intérêts de ses habitants, comme l'AVIE ou l'AIPPNE.



En vue de préparer le forum des Associations qui se tiendra le dimanche 10 septembre 2017, « Maincy Demain » a décidé de consacrer un numéro aux associations, à paraître en juin. Ce numéro vous permettra de découvrir ou redécouvrir toutes les associations dont nous disposons sur la commune de Maincy et vous pourrez ainsi préparer votre visite du forum.

Les associations

Hind Maalouf nous a quittés cet automne, à la chute des feuilles...

Depuis plus d'un quart de siècle, Hind était un pilier de l'ACMM. Professeur de piano, elle a formé tant d'élèves de Maincy et d'ailleurs !

Chacun de nous garde en mémoire sa gentillesse, sa patience, son dévouement et son sens pédagogique pour faire découvrir et enseigner la musique.



Profondément attachée à l'ACMM et à Maincy, elle a assuré ses cours jusqu'au bout de ses forces.

D'origine libanaise, issue d'une famille très liée à la France, elle était la sœur d'Amin Maalouf, élu à l'académie française en 2011 et la tante d'Ibrahim Maalouf, musicien trompettiste connu dans le monde entier.

Elle s'est battue jusqu'au bout contre la maladie. Hind, petit bout de femme volontaire, nous a donné une leçon de courage et d'humilité.

Nous ne l'oublierons pas.

« Les Membres de l'ACMM »

Au fait...

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES.

L'Insee réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. **Assurez-vous bien de sa qualité, grâce à cette carte, avant de lui ouvrir votre porte.**

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.



LES CONSIGNES DE TRI ONT CHANGÉ À MAINCY !

Depuis le 1er janvier 2017, les consignes de tri sur les bacs jaunes ont changé. Vous avez donc reçu il y a quelques semaines de nouvelles instructions, mais les habitudes ont la vie dure et il semble que nous soyons encore nombreux, à Maincy, à trier comme auparavant. Merci donc de prendre soin de suivre les nouvelles consignes de tri ; si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site du SMITOM (<http://www.lombric.com/>) ou vous adresser à la mairie.

On compte sur vous !

BILLET D'HUMEUR

Entre Octobre 2015 et juin 2016, j'ai fait partie des conseillers municipaux qui ont eu le plaisir d'accompagner le Conseil Municipal d'Enfants. À plusieurs reprises, au cours de ces conseils municipaux juniors, les enfants ont pris la parole pour exprimer le problème que leur posaient les crottes de chiens non ramassées par leurs maîtres : « c'est sale », « des fois on marche dedans », « ça sent mauvais », « il faut faire quelque chose pour arrêter cela ». Des articles ont été écrits dans les Echos de Maincy, attirant l'attention des propriétaires de ces gentils animaux sur la nécessité d'un peu de civilité. Pour les enfants, il paraissait assez simple de ramasser, à l'aide d'un sac plastique, la crotte laissée par son chien, d'autant qu'il n'en fait guère plus d'une par jour. Eh bien, un an après, nous devons constater que la situation n'a guère évolué : les propriétaires soucieux de ramasser les crottes laissées par leurs

chiens continuent de le faire, beaucoup trop encore ne se soucient d'aucune façon des nuisances provoquées par leur négligence.

Nous devons pourtant absolument régler ce problème tant il nous paraît faire appel au simple bon sens. Pour cela, et pour aider les indécents propriétaires de chiens (et non de chiens indécents) à faire preuve de civisme, notre conseil municipal a fait le choix de mettre à disposition, dans des endroits propices, des distributeurs de sacs à crottes autrement appelés « canisacs ». Ils seront installés très prochainement et nous espérons qu'ils contribueront à une propreté retrouvée des trottoirs et autres espaces verts de notre village. Si tel n'était pas le cas, il ne nous restera plus alors... qu'à apprendre à lire aux chiens des maîtres négligents...



Francis Galloy, adjoint au Maire

Mairie
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 - Maincy
Tél. : 01 60 68 17 12
Fax : 01 60 68 60 04
Email : mairie.maincy77@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public:
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)
Mercredi: fermeture.

Au fait...

Suite à l'entrée de Maincy dans la CAMVS, ses jeunes résidents disposent de facilités d'accès au dispositif estival «Sport Passion».

Vous trouverez en mairie une présentation du dispositif, dont les inscriptions démarrent le 15 mai.

Sport Passion est un dispositif proposant des stages sportifs organisés par la CAMVS, pour les 6-17 ans, du 10 juillet au 1er septembre. Les stages se déroulent du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Le dispositif fonctionnant par sectorisation, les 6-12 ans de Maincy sont rattachés au site de Montereau-sur-le-Jard, les 13-17 ans sur celui de Melun.

Les stagiaires sont encadrés par des éducateurs et des animateurs diplômés.

Des services annexes sont également proposés aux familles : un transport gratuit vers le site de Montereau-sur-le-Jard, avec un arrêt à Maincy (La Place), et une garderie pour les 6-12 ans de 8h à 9h et de 17h à 18h moyennant une participation financière forfaitaire de 11,50 euros pour une semaine.

Les inscriptions ouvrent le lundi 15 mai pour les résidents communautaires, le 6 juin pour les extérieurs.

Le tarif pour une semaine est de 77 euros pour les résidents CAMVS et de 102 euros pour les «extérieurs».

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les flyers qui seront distribués dans vos boîtes aux lettres par l'Agglomération Melun Val de Seine et mis à disposition en mairie en semaine 19, soit quelques jours avant l'ouverture des inscriptions.



RÉUNION PUBLIQUE LE 18 MAI À 20H30

Le maire et son conseil vous invitent à une réunion publique qui se tiendra le 18 mai prochain à la salle Gibouret. Y seront abordées les questions relatives à notre début de mandat et les points énoncés dans le présent magazine. Vous y avez lu que certaines commissions municipales seront prolongées par des groupes de travail ouverts aux Maincéens comme nous nous y sommes engagés. Ainsi, vous aurez l'occasion d'apporter votre contribution et votre dynamisme à la vie de notre commune.

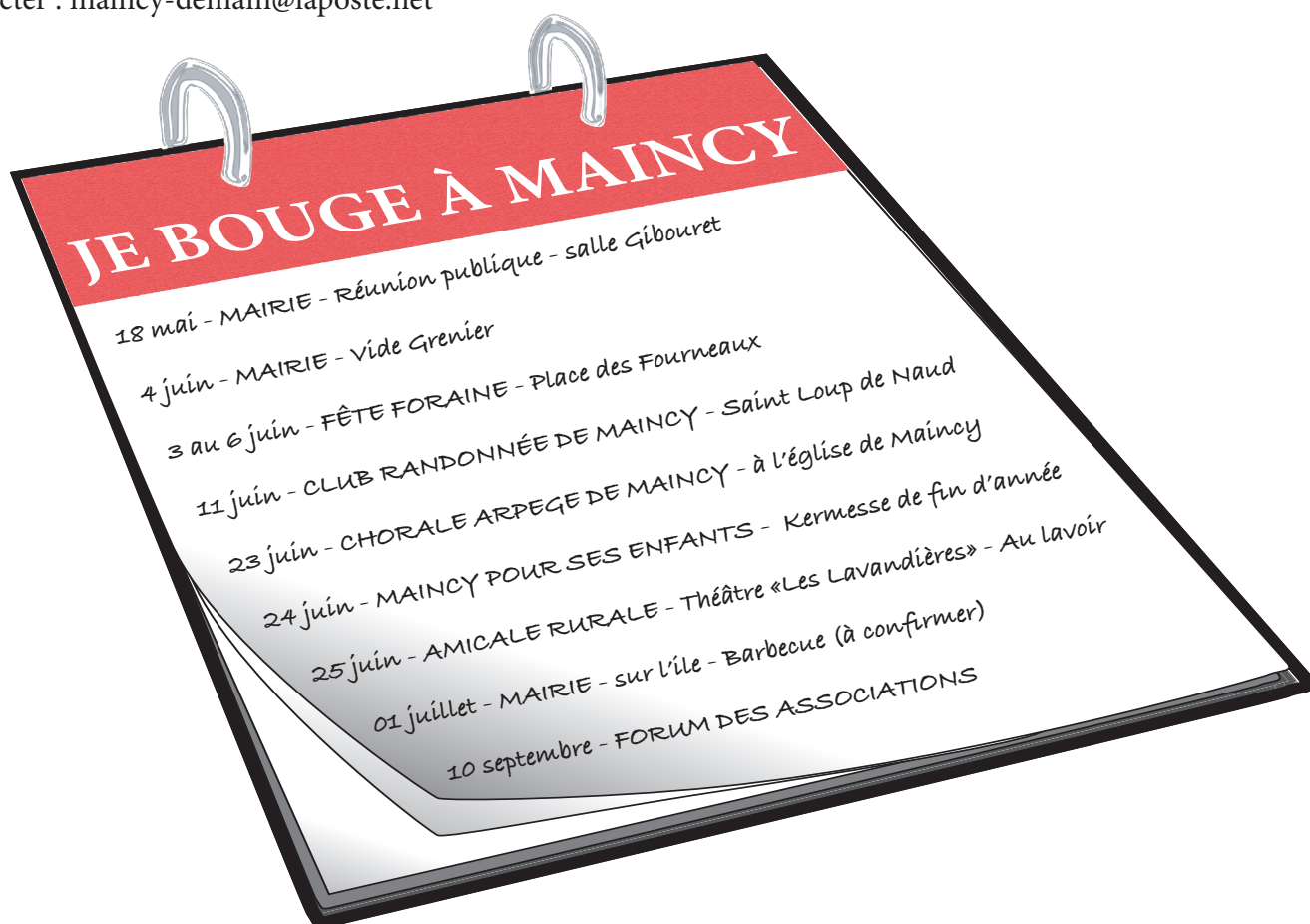
Les bons plans des Maincéens

Maincy étant membre de l'agglo Melun Val de Seine, demandez votre PASS AGGLO dans vos centres d'activités pour obtenir le tarif réduit (piscines, médiathèque, patinoire,...).



Agenda

Pour nous contacter : maincy-demain@laposte.net



Et à Melun Val de Seine...

<http://www.melunvaldeSeine.fr>

Pour plus d'information, n'hésitez pas à venir en mairie

